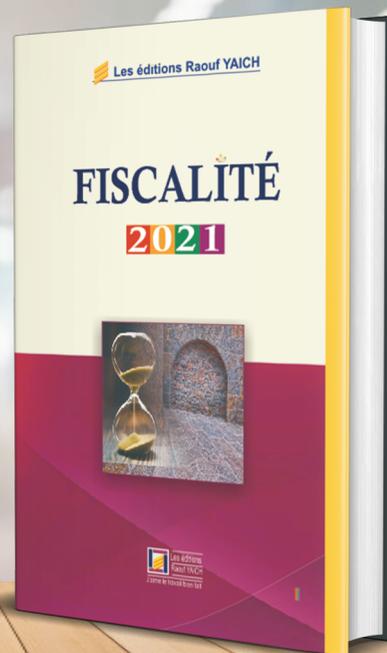


Les nouvelles dispositions fiscales pour l'année 2021



- Précautions à prendre pour se tromper le moins possible en fiscalité
- Les dispositions de la loi de finances pour l'année 2021
- Dispositions 2020 produisant des effets en 2021 et après
- Les chiffres de l'économie et des finances publiques

J'aime le travail bien fait

FISCALITÉ 2021

Précautions à prendre pour se tromper le moins possible en fiscalité

1. Les dispositions de la loi de finances pour l'année 2021

1. Impôt sur les sociétés et retenues à la source au titre de l'IS et de l'IR
2. Nouveau régime fiscal des revenus de capitaux mobiliers
3. Prix de transfert
4. Déductions communes, déduction forfaitaire de 200 D par mois et déduction au titre du compte épargne en actions
5. Agriculture
6. Exonération de TVA des médicaments et produits pharmaceutiques au stade du commerce de gros et de détail
7. Tourisme & artisanat
8. Entreprises affectées par la propagation du coronavirus
9. Tabac et bières
10. Télécommunications

11. Contrôle et procédures fiscales
12. Jeux de pari, de hasard et de loterie
13. Collectivités locales
14. Divers

2. Dispositions 2020 produisant des effets en 2021 et après

1. Autorisation de monétiser le déficit budgétaire de l'année 2020
2. Révision de la fixation de l'entrée en vigueur des textes juridiques
3. La réévaluation légale pour les sociétés industrielles avec effet au 1er janvier 2020 ou les exercices suivants
4. Retour des produits de protection individuelle à leur régime normal de TVA au taux de 19% et au Fodec
5. Abandon des pénalités relatives à l'exécution des marchés publics pour les retards durant la période du 23 mars 2020 jusqu'au 31 décembre 2020

6. Exonération des SMS destinés à la collecte des dons au profit du compte de prévention et de lutte contre les calamités sanitaires de la TVA et de la redevance de télécommunications
7. Suspension des procédures et délais
8. Révision des délais relatifs à la réalisation de l'investissement et le bénéfice des incitations
9. Taxe conjoncturelle de 2% sur les bénéfices imposables des banques, établissements financiers à l'exception des établissements de paiement et les assurances, au titre de l'exercice 2020
10. Taxe de 1% d'encouragement à la création littéraire et artistique

3. Les chiffres de l'économie et des finances publiques

Avec index alphabétique (indicatif)

BON DE COMMANDE

Nom et Prénom : _____

Société : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Tél : _____

E-mail : _____ Fax : _____

— Exemple(s) **Fiscalité 2021** x 150 D l'unité soit : _____

Je joins mon règlement par :

Chèque barré à l'ordre de " Les Editions Raouf YAICH "

Virement bancaire Espèces

(CCB : 11 701 0003896 002 788 11 - UBCI Ech-chebbi SFAX).

(Une facture justificative vous est envoyée à la réception du présent bon de commande **accompagné du règlement**).

FISCALITÉ 2021

J'adresse ma commande à :
"Les éditions Raouf YAICH"
Avenue Habib Thameur
Imm. Attijari Bank
Rez-de-chaussée - 3000 Sfax
Tel : 28 838 700 / 74 200 416
Fax : 74 200 417 / 74 297 234
Site web : www.expertiseonline.com
E-mail : lajmi.manel@gmail.com

Date _____
Cachet et signature _____